



# ÉCONOMIE

26-27 mars 2019



# ÉCONOMIE

retour sur l'actualité

# Les Echos

## EXCLUSIF Intérêts stratégiques : Matignon prépare la riposte à la justice américaine

ANNE DRIF | Le 25/03 à 06:15



Le gouvernement met la dernière main à la réforme de la loi de blocage pour protéger les entreprises visées par des procédures extraterritoriales. Les dirigeants et leur société pourraient encourir respectivement 2 millions et 10 millions d'euros d'amendes s'ils transmettent à des juridictions étrangères des informations portant atteinte à la sûreté nationale.

Le gouvernement ne reste pas les bras croisés face aux enquêtes judiciaires américaines. Alors que le titre Nokia chutait en bourse vendredi après avoir signalé des problèmes de conformité de l'ex-Alcatel aux autorités américaines et qu' **Airbus coopère avec le Department of Justice** et les autorités britanniques, 21 entreprises étrangères sur 26 poursuivies - dont 14 européennes - ont déjà été condamnées pour corruption aux Etats-Unis. Et celles-ci ont payé plus de 60 % des 8,87 milliards de dollars d'amendes prononcées. Parmi celles-ci, il n'y a absolument « aucune entreprise d'origine chinoise et russe » souligne le rapport de **la mission Gauvain** lancée par Matignon l'été dernier pour identifier les mesures de protection des entreprises contre ces **procédures extraterritoriales**.

# Les Européens pourraient sortir gagnants d'une guerre commerciale sino-américaine

EMILIE LÉVEQUE

EUROPE , CHINE , ETATS-UNIS

PUBLIÉ LE 26/02/2019 À 14H00

Selon une étude de la CNUCED, dans un contexte de hausse réciproque des droits de douane, les flux commerciaux sont détournés et profitent à d'autres pays. Dans le cas d'un affrontement entre la Chine et les Etats-Unis, l'Union européenne, pourrait capter une partie des exportations de ces derniers.

## L'USINE NOUVELLE



L'étude souligne que l'instauration de droits de douane ne contribue guère à aider les entreprises nationales sur leurs marchés respectifs. L'analyse montre que "si les tarifs bilatéraux ne sont pas très efficaces pour protéger les entreprises nationales, ils restent des instruments très efficaces pour limiter le commerce avec le pays visé". L'impact des tarifs douaniers entre les États-Unis et la Chine serait principalement disruptif. Le commerce bilatéral entre les États-Unis et la Chine diminuera et sera remplacé par des échanges en provenance d'autres pays, explique l'étude.

---

# GUERRE ÉCONOMIQUE

## Étude de 3 cas



vie et mort  
d'une PME





# Alcatel finalise la cession de son site de Cherbourg

LES ECHOS | LE 24/05/2002

Sanmina-SCI a finalisé l'acquisition du site industriel d'Alcatel de Cherbourg. Cette transaction, dont le montant n'a pas été dévoilé, constitue la deuxième phase de l'acquisition par le sous-traitant américain de 3 usines de l'équipementier de télécoms français, situées à Cherbourg, Gunzenhausen (Allemagne) et Tolède (Espagne). L'acquisition de la troisième usine devrait être finalisée d'ici à l'été. Un contrat pluriannuel de fourniture d'équipements par Alcatel à Sanmina a été conclu. Les 3 sites représentent au total une surface d'environ 100.000 mètres carrés. Ils emploient 1.500 salariés, qui seront intégrés dans les effectifs de Sanmina.

## SANMINA, UN PILLAGE INDUSTRIEL ORCHESTRÉ PAR ALCATEL

Lundi, 8 Octobre, 2007

Électronique . Après avoir vendu l'usine de Tourlaville, Alcatel a délocalisé ses commandes. Aujourd'hui, les salariés s'attendent au pire.

« Cette fois-ci, c'est le commencement de la fin. » Depuis début septembre, les 380 salariés de l'usine Sanmina de Tourlaville, proche de Cherbourg, ont le moral en berne et les fêtes de fin d'année s'annoncent sous de très sombres auspices. Auparavant, l'usine était propriétaire d'Alcatel mais le site a été vendu il y a cinq ans à Sanmina SCI, un géant américain spécialiste de la sous-traitance électronique basé à San José en Californie, qui fonctionne avec les fonds de pension. Pourtant la charge de travail était bonne mais dans sa logique comptable, le patron d'Alcatel, Serge Tchuruk, a poursuivi l'abandon de la production des petites mains au profit de la matière grise à haute valeur ajoutée. Les émetteurs récepteurs pour la téléphonie mobile, les radars et les cartes avionique pour Airbus auraient pu dégager une lisibilité confortable mais c'était sans compter sur les baisses de marchés français au profit de la Hongrie, de la Thaïlande et de la Chine. En gestionnaire sans état d'âme, le responsable européen de Sanmina SCI, Dietmar Günter, vient d'annoncer que le site perd un million de dollars par mois. Il faut savoir qu'entre-temps, Alcatel a suspendu ses commandes toujours au profit de l'Asie et de l'Europe de l'Est. Initialement, la vente de l'usine avait été





Vendredi 28 décembre 2007 00:00

## Les Sanmina montent la garde devant l'usine

Ils se relaient devant les grilles pour s'assurer qu'aucun matériel ne sera déménagé par la direction pendant les vacances.

La caravane est installée à côté des grilles d'entrée de l'établissement. Depuis la fin de la semaine dernière, les salariés de Sanmina, à Tournelville, veillent sur leur usine. « **On n'a pas trop confiance dans le groupe Sanmina**, explique Jacques Legoupil, qui a pris plusieurs tours de garde. **On veut être certains que le matériel sera toujours là quand on reviendra travailler, le 2 janvier.** »



## **Sanmina Cherbourg : c'est officiellement fini**

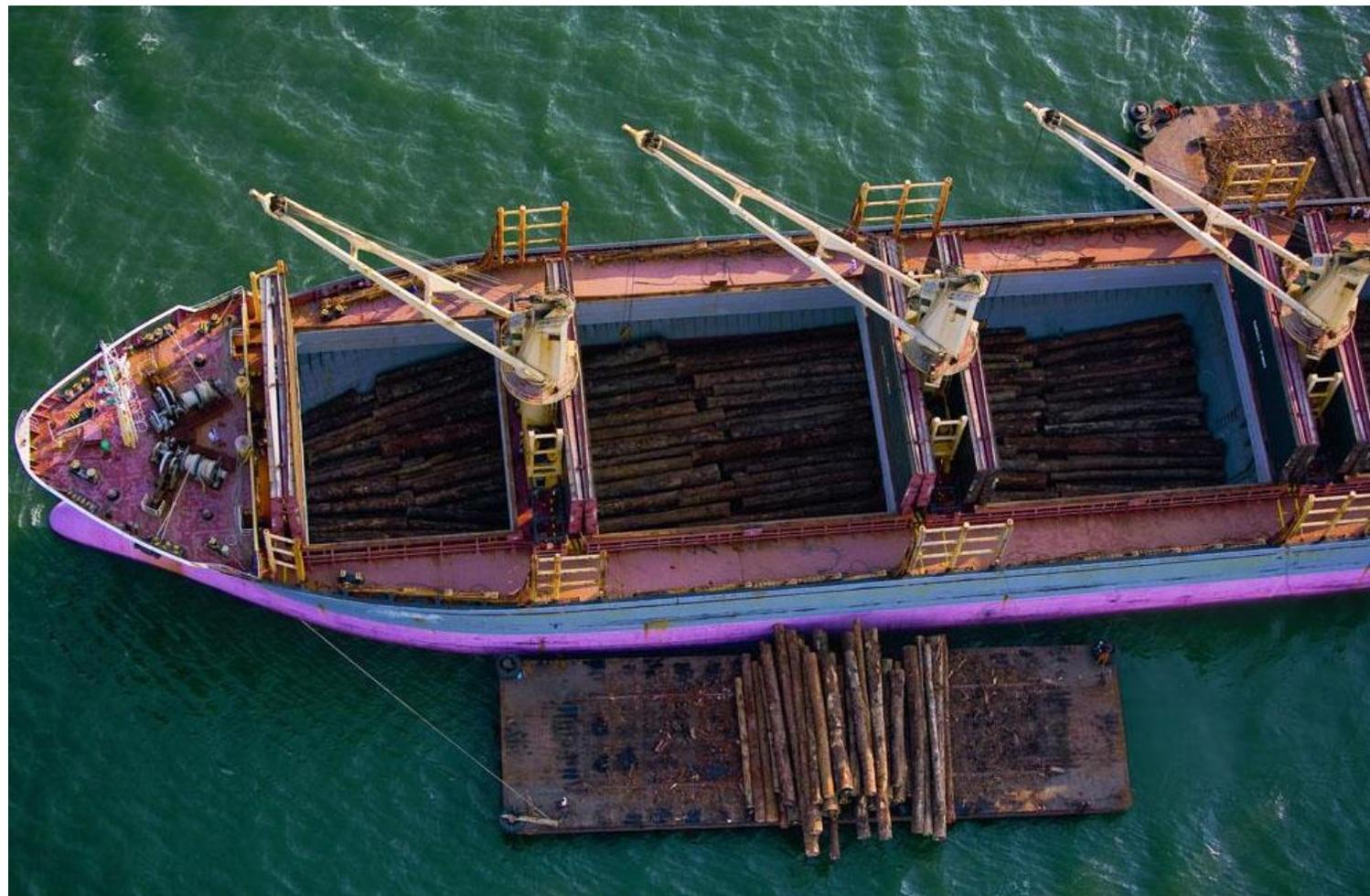
PUBLIÉ LE 13/12/2007 À 09H29

Représentée par Dietmar Günther, le directeur Europe de Sanmina, accompagné de Jim Ferguson directeur du site de Cherbourg (Manche), la filiale de l'américain Sanmina SCI a annoncé officiellement hier, la fermeture de l'usine.

En dehors de la présence de Jim Ferguson, qui s'était précédemment dérobé à trois reprises, la nouvelle n'était pas vraiment une surprise pour les 302 salariés de l'unité, spécialisée dans les télécommunications pour l'aéronautique et le militaire. Les employés n'ont pas voulu en entendre plus, ni accepté de fixer un calendrier. Ils ont simplement convenu d'un rendez-vous avec la direction dans une semaine.

Leurs représentants vont ainsi pouvoir ouvrir le livre IV des procédures du droit du travail, avoir accès aux comptes, à un état des lieux de l'entreprise et nommer des experts s'ils le jugent nécessaire.

L'affaire  
Plysorol:  
anticiper les  
stratégies





Le 9 juillet 2009

Aux représentants du personnel de PLYSOROL :

Je connais les difficultés de PLYSOROL, et ai toujours la volonté de redresser la société.

Je n'ai aucune intention de laisser tomber PLYSOROL.

Le redressement de PLYSOROL a commencé par les filiales du Gabon. Il se poursuivra par un plan de redressement des usines françaises de PLYSOROL, qui est en cours de préparation et qui vous sera présenté après l'été.

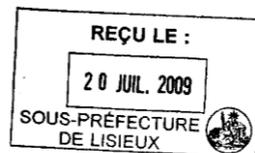
Je m'engage à assurer le financement de PLYSOROL pendant cette période de redressement. La couverture des besoins de financement de PLYSOROL est actuellement assurée par des délais de paiements des grumes et placages envoyés du Gabon. Si cela n'était pas suffisant, des financements complémentaires seront mis en place.

Il n'est de l'intérêt de personne que PLYSOROL soit en faillite.

Je compte sur votre soutien et sur vos efforts.

ZHANG Guohua

2009.7.9



人民网 Français  
Le Quotidien du Peuple en ligne

Mise à jour 27.08.2009 13h51

## La société française Plysorol rachetée par deux sociétés chinoises



# Offensive sur Plysorol

Gagner les  
cœurs et les  
esprits

## La société française Plysorol rachetée par deux sociétés chinoises

(People's Daily Online doesn't endorse or oppose opinions expressed by our visitors)

All 1 comments All 1 pages 1/1  
First << 1 >> Last Previous Next

Page  go

at 2010-02-23 06:32:17 [Reply]

IP:92.144.43.★

Moins d'un an après le rachat de Plysorol, aucun des engagements souscrits par les acheteurs chinois n'a été honoré et la société est en grande difficulté.  
Ce comportement de M. Zhang donne une très mauvaise image des milieux d'affaires chinois en France.

All 1 comments All 1 pages 1/1  
First << 1 >> Last Previous Next

Page  go



Gagner les  
cœurs et les  
esprits

## Affaire Plysorol : Les investisseurs chinois doivent faire preuve d'une grande prudence



Après sa fusion-acquisition par les deux sociétés chinoises, le personnel français et chinois a, au début, a nourri une grande confiance dans l'avenir de l'entreprise. Toutefois, les problèmes ont commencé peu à peu à surgir et à se faire sentir : grand écart entre la culture chinoise et la culture française ; dysfonctionnement provisoire de la chaîne de financement ; communication insuffisante entre la partie chinoise et la partie française ; et surtout que les travailleurs français ne se sont pas



bien préparés idéologiquement aux difficultés qui ont surgi et qui nécessitaient que l'on s'unisse plus étroitement pour les surmonter et ils n'ont pas accepté certaines décisions de la partie chinoise, telle que diminution de l'utilisation de voitures luxueuses pour les responsables de la société et ont adopté à cet effet une attitude de non coopération. L'existence de la rivalité extérieure a aggravé les problèmes et l'a rendu beaucoup plus complexe.



L'affaire Sofedit:  
protéger le  
patrimoine



[bernard.quirin@unicaen.fr](mailto:bernard.quirin@unicaen.fr)